

CONSEIL MUNICIPAL du 11 JUILLET 2023 à 20 h 30
PROCES-VERBAL

Etaient présents : M. PALLEGOIX Thierry, M. CHAGNARD Paul, M. GRANGE Mickaël, Mme CHARVET-D'ALBERTO Sandrine, Mme CANNARD Sophie, M. LALE-DÉMOZ Marcel, Mme CLERMIDY Christiane, Mme DUPRÉ Amandine, M. SOLEILHAC Stéphane, M. CLERC Jérôme.

Etaient absents : M. RAVISSE Philippe

Nombre de membres en exercice : 11

Nombre de membres ayant pris part à la délibération : 10

Ordre du jour :

1. Désignation du secrétaire de séance,
2. Procès-verbal « séance du 16/05/2023 »,
3. Devis voirie,
4. Cheminement doux : devis géomètre,
5. Intérêt « Parc Naturel Régional de Bresse »,
6. Compte-rendu réunion « Greenvolt Power »,
7. Informations et questions diverses.

1. Secrétaire de séance : M. Paul CHAGNARD

2. APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA RÉUNION DU 16/05/2023

➤ Le conseil municipal, à l'unanimité (10 voix/10), adopte le procès-verbal de la séance du 16 MAI 2023.

3. DEVIS VOIRIE

M. Mickaël GRANGE, adjoint à la voirie, rappelle qu'en 2023, la commune ne réalisera que des travaux d'entretien. Le devis proposé par la Socafil pour le PATA (6T) s'élève à 9 216.00 € TTC.

➤ Le conseil municipal, à l'unanimité 10/10, **VALIDE** le devis présenté ci-dessus.

4. CHEMINEMENT DOUX : DEVIS GEOMETRE

M. le Maire présente les devis transmis par ABCD géomètres pour effectuer l'alignement, à savoir :

- RD2b « Route de Vernoux » : 2 471.04 €
- RD2 « Route de Curciat » : 1 967.76 €

Suite à cette présentation, plusieurs points doivent être approfondis.

1°) Les subventions : il est nécessaire de refaire le point avec Mme Marjorie CHAMPIER (service aux communes de GBA) afin de se faire préciser si notre projet peut être subventionné par :

- la Région « bonus région »
- le Conseil Départemental « pacte de territoire »
- GBA pour les quais de bus
- GBA : PET 2

2°) L'avant-projet présenté par l'ADIA et le chiffrage estimé à 372 500.00 € TTC doivent être rediscutés.

3°) Question : faut-il continuer à avancer sur ce programme d'investissement ?

➤ Le conseil municipal n'entérine aucune décision car trop d'incertitudes persistent sur ce dossier.

5. INTERET « PARC NATUREL REGIONAL DE BRESSE »

Suite à la réception d'un courrier du Syndicat Mixte de la Bresse Bourguignonne, le conseil municipal doit faire part de son intérêt ou pas à poursuivre la réflexion sur la création d'un parc naturel régional de Bresse.

- M. le Maire propose d'attendre avant de donner une réponse car GBA doit également se positionner sur ce projet.

6. COMPTE-RENDU REUNION « GREENVOLT POWER »

En présence de plusieurs conseillers, la société Grennvolt Power est venue présenter en mairie de Courtes le 30 juin dernier, un projet d'implantation de plusieurs éoliennes (entre 5 & 8) sur la commune (en limite avec Mantenay Montflin). La base documentaire a été transmise à chacun par mail.

A ce stade, il est opportun d'attendre les avancées sur ce projet, à savoir :

- la position de la commune de Mantenay Montflin,
- la position de GBA en matière de développement de l'éolien sur le territoire,
- l'application de la loi relative à l'accélération de la production d'énergies renouvelables du 10/03/2023.

- Après un tour de table, les conseillers attendent d'avoir plus d'éléments d'information afin de se déterminer sur un projet d'implantation d'éoliennes sur la commune.

7. INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES.

* Logo commune de Courtes : une 1^{ère} rencontre a eu lieu avec M. Gary Leroux, ce qui a permis de définir les grandes lignes.

* Contentieux M. Grondin : Son permis de construire lui a été accordé le 20/06/2023. L'avocat sera contacté pour connaître la suite à donner à ce dossier qui, par conséquent, devrait être clôturé.

* Information aux élus qu'un certificat d'urbanisme informatif a été déposé en mairie en vue d'un projet de construction de maisons individuelles sur le terrain d'un particulier, situé dans la zone constructible « Route de Vernoux ».

* Mme Sophie CANNARD a représenté la commune lors de l'AG de la sté de chasse. Elle relate une situation financière saine. L'association envisage de couvrir les bungalows avec une toiture tuiles afin de protéger la couverture et embellir l'esthétique du bâtiment.

* M. Jérôme CLERC fait le point sur un webinaire du SIEA. Il a été annoncé la fin prochaine du « réseau cuivre », en 1^{er} lieu pour les entreprises, puis pour les particuliers.

* Mme Sandrine CHARVET-D'ALBERTO va faire partie du comité de la route fleurie de la Haute Bresse qui visitera les communes jeudi 03/08/2023. Elle demande que Philippe PEULET fasse le nécessaire autour des massifs.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Le secrétaire de séance,
P. CHAGNARD



Le Maire,
T. PALLEGOIX

